

Sur motion, il est

*Ordonné:* Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera, restera ajourné jusqu'à cet après-midi à deux heures et demie.

Le Sénat s'ajourne.

## DEUXIÈME SÉANCE

*Deux heures et trente du soir.*

L'honorable P. E. BLONDIN, Président.

Les membres présents sont:

### Les honorables sénateurs

Aylesworth	Forke,	Little,	Raymond,
(sir Allen),	Foster (Alma),	Logan,	Riley,
Barnard,	Foster	MacArthur,	Robertson,
Beaubien,	(sir George),	Macdonell,	Robinson,
Béique,	Foster (St. John),	Martin,	Ross,
Béland,	Gillis,	McCormick,	Schaffner,
Belcourt,	Girroi,	McDonald,	Sharpe,
Bénard,	Gordon,	McDougald,	Sinclair,
Black,	Graham,	McGuire,	Smith,
Blondin	Green,	McLean,	Spence,
(président),	Griesbach,	McLennan,	Stanfield,
Bourque,	Hardy,	McMeans,	Tanner,
Bureau,	Harmer,	Michener,	Taylor,
Calder,	Haydon,	Molloy,	Tessier,
Casgrain,	Horse,	Murdock,	Tobin,
Copp,	King,	Murphy,	Todd,
Crowe,	Lacasse,	Paradis,	Turgeon,
Curry,	Laird,	Parent,	Turriff,
Dandurand,	Legris,	Planta,	Webster,
Daniel,	Lemieux,	Poirier,	White (Pembroke),
Donnelly	L'Espérance,	Pope,	Willoughby,
Farrell,	Lessard,	Prevost,	Wilson (Sorel).
Fisher,	Lewis,	Rankin,	

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône.

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue, son président, l'honorable George Black, dit:

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des Communes m'a élu son président, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, par ma voix, en vue de s'acquitter le mieux possible de leur devoir envers leur Roi et le pays réclament humblement la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de la parole dans leurs débats, ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandent que Votre Excellence veuille bien interpréter de la manière la plus favorable leurs délibérations.

L'honorable Président du Sénat alors dit:

M. le PRÉSIDENT,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de déclarer qu'il a pleine confiance dans la loyauté et l'attachement de la Chambre des Communes envers la personne et le Gouvernement de Sa Majesté, et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, Il lui accorde et, en toute occasion, saura reconnaître ses privilèges constitutionnels.

J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence, et que leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actes seront toujours interprétés par Lui de la manière la plus favorable.

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:—

*Honorables Membres du Sénat:*

*Membres de la Chambre des Communes:*

Il me fait grand plaisir de m'associer à vous dans l'exécution des importants devoirs que vous serez bientôt appelés à remplir pendant cette première session du dix-septième parlement du Canada.

La nécessité d'étudier à fond la situation économique exceptionnelle qui a entraîné le chômage m'a engagé à vous convoquer plus tôt qu'à l'ordinaire. Vous aurez à examiner plusieurs mesures législatives, entre autres certains amendement à la Loi des douanes et au Tarif douanier. Elles contribueront largement, on l'espère, à remédier aux conditions anormales qui existent aujourd'hui.

*Honorables membres du Sénat:*

*Membres de la Chambre des communes:*

En vous invitant à considérer attentivement les questions importantes qui vous seront soumises, je prie la divine Providence d'orienter et de bénir vos délibérations.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes se retire.